

Accusé de réception en préfecture
095-219502804-20240117-2024-DM-008A-AU
Date de télétransmission : 22/01/2024
Date de réception préfecture : 22/01/2024

Publié - Notifié le 22.01.2024

GOUSSAINVILLE – n° 2024/.....

Pour le Maire
Par délégation de signature,
Le Rédacteur

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE GOUSSAINVILLE

Département du Val d'Oise

- Arrondissement de Sarcelles

- Chef Lieu de Canton

DECISION DU MAIRE n° 2024-DM-008A

Du 17 janvier 2024

OBJET : DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES - Culture (8.9)

CULTURE - 4 rencontres avec des classes élémentaires de la ville, dans le cadre de l'exposition de ses œuvres au Théâtre Sarah Bernhardt organisée à l'occasion du festival intercommunal de littérature jeunesse « Livre comme l'air ».

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-DCM-01A en date du 04 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a procédé à l'élection de Monsieur Abdelaziz HAMIDA, en qualité de Maire,

Vu la délibération n° 2020-DCM-05A du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur Abdelaziz HAMIDA, Maire, les missions complémentaires prévues par l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que 4 rencontres seront programmées avec des classes élémentaires de la ville, dans le cadre de l'exposition de ses œuvres au Théâtre Sarah Bernhardt organisée à l'occasion du festival intercommunal de littérature jeunesse « Livre comme l'air »,

Considérant le projet de contrat,

DECIDE

Article 1^{er} : DE SIGNER le contrat avec Madame Vanessa Hié, Illustratrice - 32 sentier des vignes - 91120 Palaiseau - pour 4 rencontres avec des classes élémentaires de la ville, dans le cadre de l'exposition de ses œuvres au Théâtre Sarah Bernhardt organisée à l'occasion du festival intercommunal de littérature jeunesse « Livre comme l'air » :

- Le mardi 5 mars et le vendredi 8 mars 2024 de 9h à 16h,
- Une rencontre d'une heure trente par demie journée,
- Dans le hall du théâtre Sarah Bernhardt 82 boulevard Paul Vaillant Couturier 95190 Goussainville
- Coût : 999,14€ HT.

Article 2 : DE DIRE que les crédits nécessaires figurent au budget communal.

Le Maire

Abdelaziz HAMIDA



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Acte à classer

2024-DM-008A

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-01-22T17-07-15.00 (MI250455292)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502804-20240117-2024-DM-008A-AU ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : CULTURE - 4 rencontres avec des classes élémentaires de la ville, dans le cadre de l'exposition de ses oeuvres au Théâtre Sarah Bernhardt organisée à l'occasion du festival intercommunal de littérature jeunesse " Livre comme l'air ".

Date de décision : 17/01/2024



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par themes
8.9. Culture

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [Décision 008.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[Contrat - décision 008 -
rencontres illustratrice
Vanessa Hie.PDF](#)

Type PJ : 99_AU - Autre document



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 22/01/24 à 17:07

Par [IMZIL Fadwa](#)

Transmis

Date 22/01/24 à 17:07

Par [IMZIL Fadwa](#)

Accusé de réception

Date 22/01/24 à 17:12